



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOL LIBRE
Ligue Paris — Île-de-France de Vol Libre
www.liguepidfvollibre.fr

Journal officiel du 8 décembre 1977 (page 8156) Agrément Jeunesse & Sports n° 75 S 131
SIRET n° 448 062 091 00021 — NAF 926 C

Siège social : Maison des Associations 22, rue de la Saïda 75015 Paris
president@liguepidfvollibre.fr

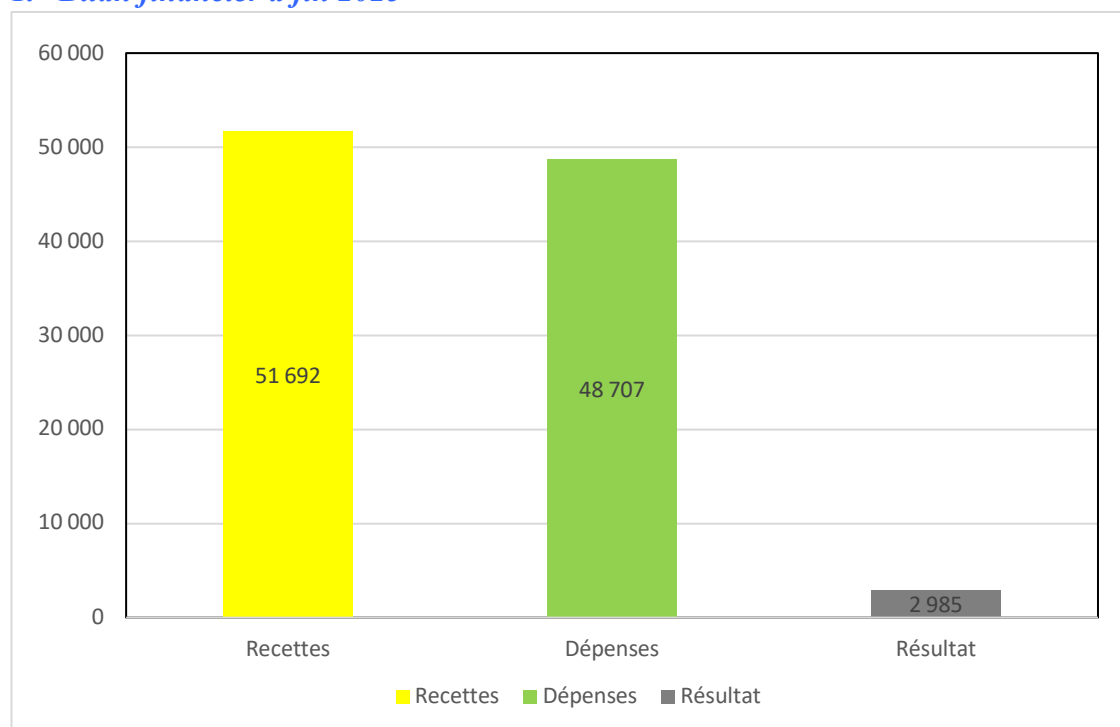


Rapport financier
Assemblée Générale de la ligue Paris Ile-de-France de vol libre
du 21 mars 2026

Mesdames, Messieurs les présidents de clubs et directeurs d'écoles,

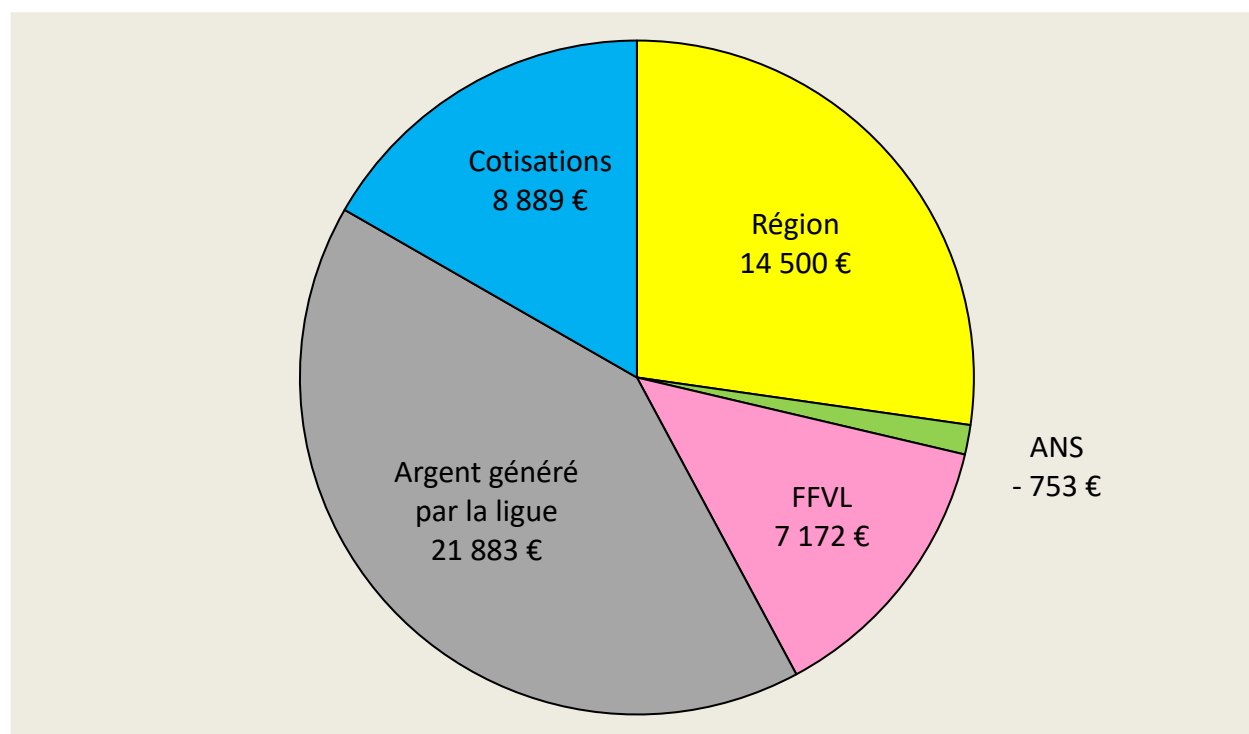
Ce document présente le bilan de la ligue Paris Ile-de-France de vol libre pour l'année 2025 ainsi que le budget proposé pour l'année 2026.

1. Bilan financier à fin 2025



L'exercice annuel est légèrement excédentaire, avec des recettes de 51 692 € et des dépenses de 48 707 €, d'où un résultat positif de 2 985 €. Ce résultat est légèrement supérieur à celui qui avait été approuvé pour le budget 2025 (-1 500 €). Au 31/12/2025, la ligue dispose d'une trésorerie de 97 842 € à laquelle s'ajoutent 17 000 € de réserve pour l'acquisition d'un local. L'apport du bénévolat est estimé à environ deux personnes à plein temps, soit valorisé au SMIC, environ 40 000 €

A. Analyse des recettes de 2025



Le tableau suivant montre l'évolution des recettes effectives (hors valorisation du bénévolat)

En €	2023	2024	2025
Contrat d'objectif ANS	6 750	4 100	-753
Subvention Conseil Régional	13 278	15 200	14 500
Subvention FFVL	11 181	7 370	7 172
Cotisations perçues par la ligue	8 421	8 506	8 889
Recettes générées par la ligue	19 001	27 201	21 883
Total Recettes	58 631	62 377	51 691

Les financements de l'année, dont le total est nettement inférieur à celui de l'année précédente, résulte de mouvements contrastés des différentes sources :

Concernant l'**ANS** la ligue a dû rembourser 4 003 € de subventions reçues en 2020 et qui n'avaient pas été utilisées en raison de la très forte baisse d'activité liée à la crise Covid. Deux projets (action féminines et formation débriefeurs) ont été présentés et ont bénéficié d'un financement de 3 250 €. Le net de ces deux mouvements (remboursement et subvention) est négatif à -753 €.

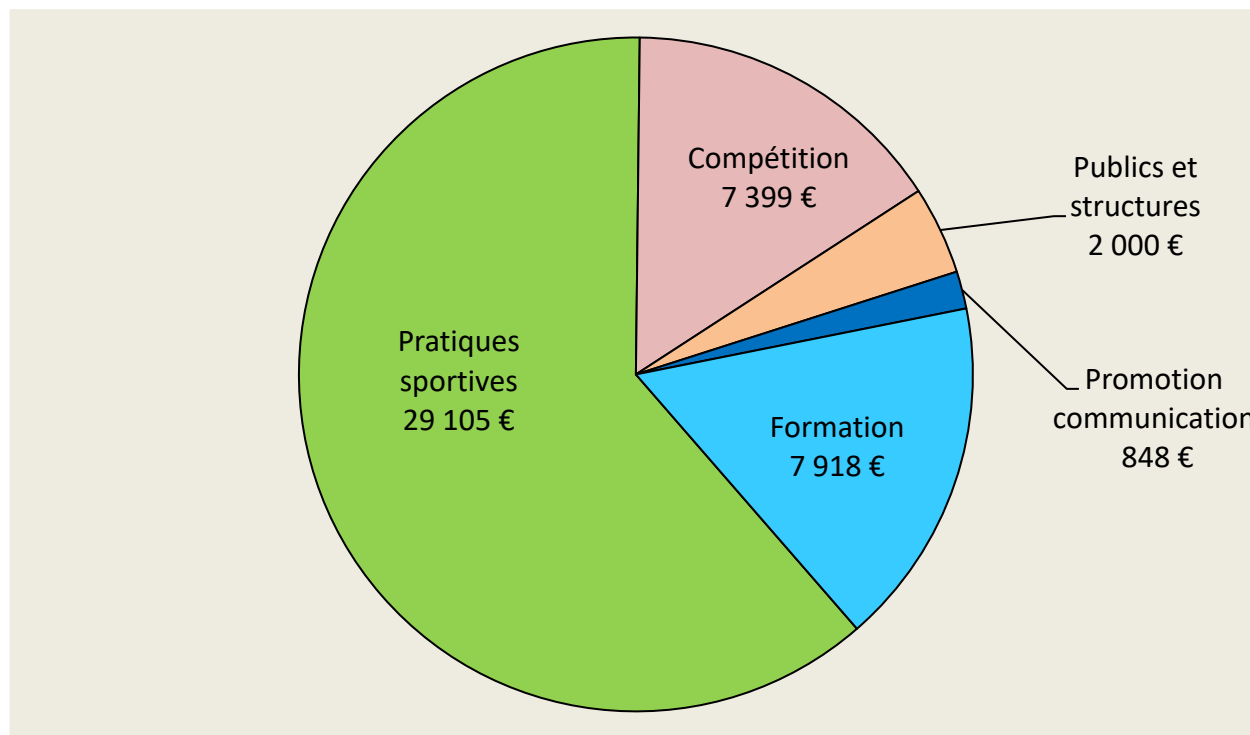
La **Région IDF** a apporté 14 500 € au titre des actions de l'année précédente 2024. C'est le montant contractuel qui sera reconduit pour l'olympiade 2025-28

Le montant des subventions reçues de la **FFVL** est du même ordre de grandeur que celui reçu en 2024, et correspond au niveau moyen de 7 000 € pour les sites, la formation régionalisée, voler mieux et les aides non affectées (RNC). Des fluctuations importantes peuvent apparaître liées à la date non maîtrisée des versements effectifs (fin d'année ou début d'année suivante).

Les **cotisations** (8 889 €) sont stables

Les **recettes générées par la ligue** (21 883 €) proviennent des contributions des pilotes stagiaires, des diverses inscriptions aux brevets, des reventes de matériel et des produits de placement de la trésorerie. La baisse par rapport à 2024 (27 201 €) résulte essentiellement d'une baisse des activités de formation d'encadrants.

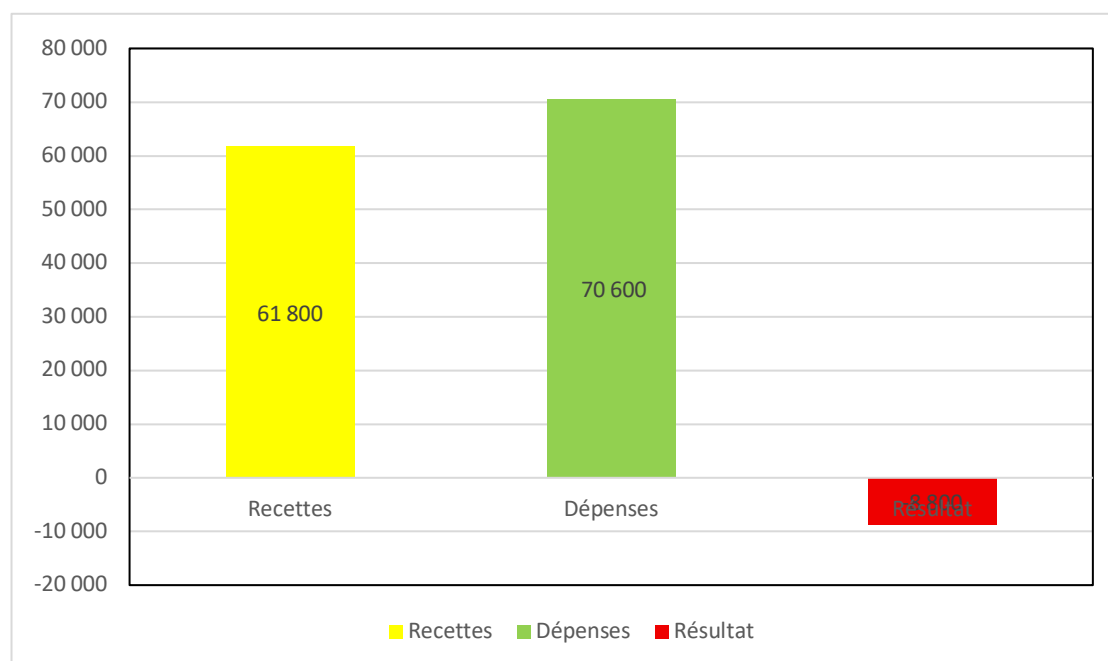
Analyse des dépenses de 2025



- Le **développement des pratiques sportives** (sites de pratique, jeunes, actions féminine) à 29 105 € est du même ordre de grandeur qu'en 2024 (26 377 €) du fait d'une baisse significative des activités sites et jeunes, compensée par un fort accroissement des actions féminines.
- Les dépenses de **compétition** sont à 7 399 € sous forme d'aides et d'incitation aux compétiteurs, en légère baisse (8 488 € en 2024). La réforme en cours des règles des compétitions a significativement réduit l'offre de compétitions.
- Le **développement des publics et structures** représente une charge de 2 000 €. La ligue poursuit son soutien à une activité de développement durable consistant à donner une nouvelle vie au matériel usagé (restauration et don dans des pays en développement ou recyclage).
- La **promotion et la communication** à 848 € est en très forte baisse (4 031 € en 2024). La gratuité de la salle de projection de la MJC Villebon pour la nuit des Icares a permis d'économiser 2 500 €. Les commandes de T-shirt ont été repoussées à 2026.
- Les dépenses de **formation** à 7 918 € sont en très forte baisse (24 198 € en 2024). Le programme de formation des encadrants en forte croissance les années précédentes marque une pause. Des sessions de préparations aux brevets BP, BPC et Qbi ont été organisées comme les années précédentes.
- De façon transversale et concernant la **sécurité**, on peut considérer que plus de la moitié des dépenses réelles visent à renforcer la sécurité, qu'il s'agisse des stages encadrés pour les publics féminins, des coachings des compétiteurs et des formations d'encadrants et des pilotes.

2. Budget de l'année 2026

Le budget de 2026 est prévu en déficit de - 8 800 €, avec des recettes de 102 700 € et des dépenses de 111 500 € (valorisation du bénévolat inclus). Ce budget prend en compte un élargissement des activités aux disciplines autres que le parapente, qui si elles se développent pourront justifier de nouveaux soutiens financiers.



A. Recettes attendues en 2026

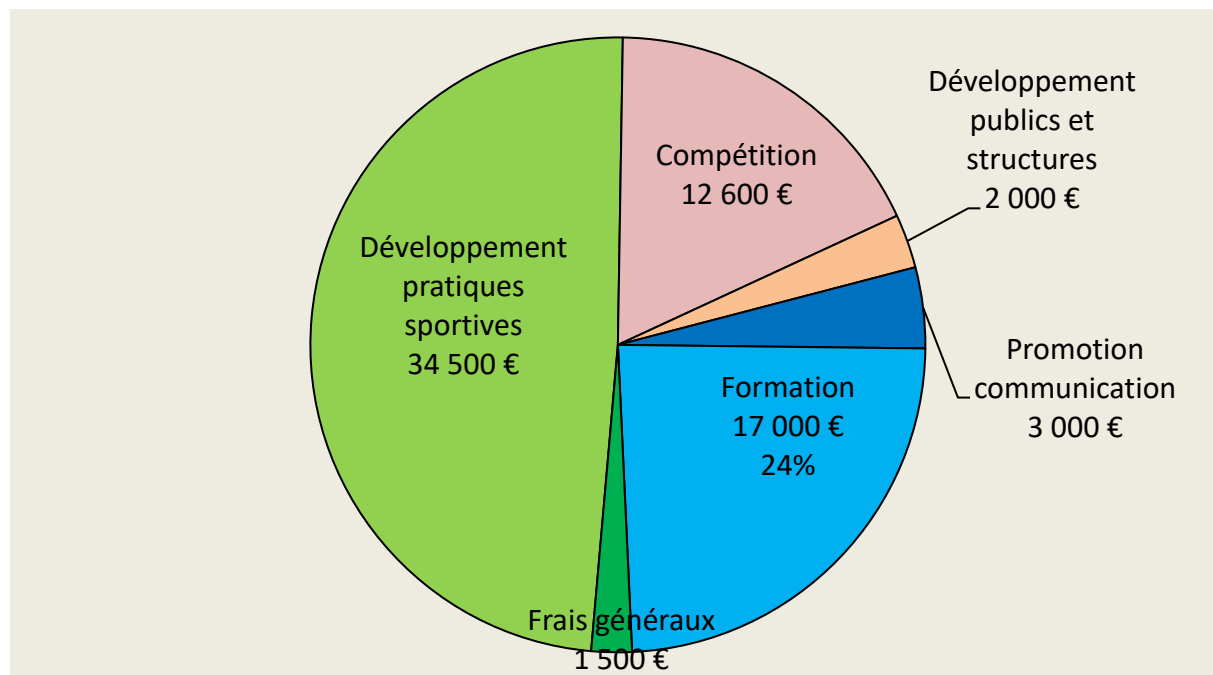
Le tableau suivant montre la répartition des recettes attendues en 2026 (hors bénévolat)

En €	2024 Réalisation	2025 Réalisation	2026 Budget
Contrat d'objectif ANS	4 100	-753	4000
Subvention Conseil Régional	15 200	14 500	12 100
Subvention FFVL	7 370	7 172	8 200
Cotisations perçues par la ligue	8 506	8 889	8 500
Argent généré par la ligue	27 201	21 883	29 000
Total Recettes	62 377	51 691	61 800

- Subvention de l'**ANS** : La dotation ANS devrait se stabiliser pour 2 projets (féminines et encadrants).
- Subvention du conseil régional **Ile-de-France** : Le montant de 12 100 € correspond à la subvention calculée pour l'année 2025 et versable en 2026. Il tient compte de la limitation des actions de formations d'encadrants conduisant à une baisse de la subvention correspondante
- Subventions de la **FFVL** : 8 200 € attendus d'aide pour les espaces de pratique, de reversement non contractualisé (RNC), d'actions "voler mieux" conforme aux montants historiques et de formations régionalisées, en incluant 1 200 € de subventions sites 2025 qui ne seront reçues qu'en 2026.
- **Cotisations perçues par la ligue** : 8 500 € attendus, comparable au montant perçu en 2025, le niveau de cotisation restant inchangé.

- **Argent généré par la ligue** : 29 000 € attendus, nettement supérieur à 2025, avec la reprise de revente de câbles de treuils et la remontée des contributions des participants aux activités organisées par la ligue (entraînement des compétiteurs).
- Nous évaluons de nouveau **la participation des bénévoles** à environ 2 personnes à temps plein, de l'ordre de 40 000 €.

B. Perspectives des différentes activités en 2026



- Le **développement des pratiques sportives** (sites de pratique, jeunes, formation féminine, handicap, boomerang) mobilise un budget de 34 500 €, supérieur au montant réalisé en 2025 du fait essentiellement de la remontée des dépenses sur les sites de pratique et représente, avec la formation, le budget le plus important.
- La **compétition** dispose d'un budget de 12 000 € supérieur à l'année antérieure, par l'introduction de participation financière des compétiteurs aux entraînements. Le net de 9 000 € marque une légère croissance.
- Le **développement des publics et structures** représente un budget de 2 000 €, essentiellement pour le soutien récurrent aux actions de développement durable dans la récupération des matériels usagés.
- Celui de la **promotion et la communication** remonte à 3 000 € avec l'achat de nouveaux vêtements siglés
- Les dépenses de **formation**, sont prévues à 17 000 €, en nette remontée par rapport à 2025, pour la mise en pratique d'une politique volontariste de formation des pilotes mais aussi des divers encadrants (accompagnateurs, animateurs, treuilleurs, biplaceurs).
- Les **frais généraux** de 1 500 € apparaissent en ligne à part et comprennent les frais de tenue de compte bancaire et les frais de tenue des CD et AG (repas et déplacements).

3. Cotisations 2027

Le Comité directeur de la Ligue Paris Ile-de-France de vol libre propose de conserver inchangé les niveaux de cotisation pour 2027 (4€ et 6 €)

Paris, le 21 février 2026

Patrice MOLLIE
Trésorier de la Ligue Paris Ile-de-France de vol libre

Ligue PIDF de Vol Libre

	2024	2025	2025 Réel		2026 Budget		
	Réel Dépenses	Budget Dépenses	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Solde
Dépenses et recettes directes							
1 Espaces de pratique	7 352	6 000	3 745	482	7 000	3 000	- 4 000
2 Jeunes et journées découverte	10 210	7 000	7 631	2 650	8 000	3 000	- 5 000
3 Actions féminines	7 609	7 000	17 729	12 649	18 000	13 000	- 5 000
4 Handicap	1 206	1 000	-	-	1 000		- 1 000
5 Boomerang	-		-	-	500		- 500
6 Compétition Delta	-		-	-	300		- 300
7 Compétition Parapente	8 488	8 000	7 150	-	12 000	3 000	- 9 000
8 Compétition Cerf volant/Boomerang	-	500	250	-	300		- 300
9 Compétition Kite	-		-	-			-
10 Formation physique en salles	-		-	-			-
11 Public et structures	3 510	2 000	2 000	-	2 000		- 2 000
12 Promotion, communication	4 031	1 500	848	343	3 000		- 3 000
13 Formation des encadrants sportifs d	17 418	17 000	7 029	524	12 000	1 000	- 11 000
14 Formation des cadres et dirigeants d	449	500	-	-			-
15 Formation en salles (PSC1, secouris	229	500	-	-	500		- 500
16 Formation au Delta	-		-	-			-
17 Formation au Parapente	6 102	6 000	639	2 250	3 000	3 000	-
18 Formation au Cerf volant/Boomerang	-	500	-	-	500		- 500
19 Formation au Kite	-		250	-	1 000		- 1 000
Frais généraux			1 436	2 984	1 500	3 000	1 500
TOTAUX	66 604	57 500	48 707	21 883	70 600	29 000	- 41 600
Bénévolat	40 900	40 900	40 000		40 000		
Recettes							
ANS	4 100	4 000		-753		4 000	
Conseil Régional	15 200	14 500		14 500		12 100	
Subvention FFVL	7 370	7 000		7 172		8 200	
Cotisations perçues	8 506	8 500		8 889		8 500	
Argent généré par la ligue	27 201	25 000		21 883		29 000	
Total	62 377	59 000		51 692		61 800	
Bénévolat	40 900	40 900		40 000		40 000	
Résultat comptable	-4 227	1 500		2 985		-8 800	